

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au conseil	En exercice	Présents
19	19	13
Date de convocation 16 février 2026		

L'an deux mille vingt-six, le vingt-quatre février
à 20 heures

Le Conseil Municipal de la commune de LOMBEZ
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à
la Mairie, sous la présidence de
M. COT Jean-Pierre, Maire

Présents : MM. Jean-Pierre COT, Christine BEYRIA, Roger HAENER, Chantal VEGA, Cédric PIMOUNET, Marie-Thérèse CAILLE, Pierre GUICHERD, Eric DAUBRIAC, Jo ALAUX, Isabelle PATRIARCA, Stéphane BOUCHARD, Jean-Pierre DESPAX, Corinne SURAN.

Absents ayant donné une procuration : Joël PELLIS à *Christine BEYRIA*, Bernard ANÉ à *Stéphane BOUCHARD*, Corinne GOMEZ à *Jo ALAUX*, Michaël BOUTINES à *Jean-Pierre DESPAX*.

Absente : Martine RUIZ TAUSTE, Vanessa BUSQUET.

Secrétaire de séance : Eric DAUBRIAC

Délibération n°2026-01

Objet : 2026-01 Appellation de la brigade gendarmerie.

Monsieur Le Maire ajoute un point à l'ordre du jour en préambule de séance.

Il informe le conseil du mail reçu en date du 20/02/2026, du Chef d'escadron - Commandant de compagnie de la gendarmerie départementale d'Auch,

- qui sollicite la validation de la commune de Lombez pour le baptême de la future Gendarmerie de Lombez, à savoir : Gendarme ESCAFRE,
- après délibération, le Conseil municipal à **l'unanimité**,

Pour	Contre	Abstention
17	0	0

- **APPROUVE** la dénomination de la future Gendarmerie de Lombez, à savoir **Gendarme ESCAFRE**,

Le Maire, Jean-Pierre COT

